## **VÉRITÉ ET JUSTICE** POUR LES DISPARU(E)S **EN ALGÉRIE**

## LETTRE D'INFORMATION

## sur la situation des droits de l'Homme en Algérie La première réunion du Sous-comité dialogue politique, sécurité et

Plaidoyer auprès du Parlement européen

droits de l'Homme, institué dans le cadre des accords d'association UE/Algérie à l'occasion de la dernière session du Conseil d'association de juin 2011, s'est tenue à Alger, le 3 octobre 2011. Le CFDA, en partenariat avec le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH) et le Syndicat National Autonome de l'Administration publique (SNAPAP), a adressé aux ambassadeurs de l'Union Européenne à Alger, une note sur la situation des droits de l'Homme en Algérie. Il est rappelé aux ambassadeurs la nécessité de soulever les violations des droits de l'Homme mentionnées dans ce rapport lors de la réunion du Sous-comité mais également d'organiser en amont de la réunion, une consultation avec la société civile. Ce document a reçu un écho très favorable et une consultation avec la société civile a effectivement eu lieu la dernière semaine de septembre.

# La Coalition d'associations de victimes des années 90 en Algérie a ré-

Marche contre l'impunité

digé une déclaration contre l'impunité appelant toutes les personnes qui se sentaient concernées à signer ou à soutenir cette déclaration. Largement diffusée, cette déclaration a reçu de nombreuses signatures de personnalités, de représentants d'organisations de la société civile et d'organisations algériens ainsi que d'organisations internationales et étrangères de défense des droits de l'Homme. En outre la déclaration a été reprise par plusieurs journaux et blogs. Cette déclaration appelait à soutenir les victimes du conflit en les invitant à une marche le 8 octobre à Paris et un rassemblement à Alger. A Paris, la marche est partie de Belleville pour arriver sur la place de la République où une tente avait été montée spécialement pour accueillir les manifestants. Les prises de parole des président(e)s de la FIDH et du REMDH, qui ont une fois de plus apporté tout leur soutien aux initiatives du CFDA, ont été précédées d'une chanson sur les disparus du célèbre chanteur algérien Sidi Cheikh Bémol, venu participer en personne à la marche. A Alger le rassemblement qui a réuni plus de cent personnes, des familles de disparus mais aussi des militants des droits de l'Homme, a été très encadré par la police. Un jeune militant de la LADDH d'Oran a été arrêté et interrogé plusieurs heures sur la nature de ses contacts avec SOS Disparus, en particulier avec Nassera Dutour et Hacene Ferhati.

Cinquantième anniversaire de la CADHP

La session, du 18 au 27 octobre 2011, de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), était placée sous le signe du cinquantième anniversaire de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples. Entre le forum des ONG et la session ordinaire de la CADHP, un colloque sur le thème des défis et opportunités actuels dans la mise en œuvre de la Charte africaine a réuni de nombreux défenseurs des droits de l'Homme africains, représentants d'ONG internationales mais aussi des commissaires de la CADHP, des experts de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples et des représentants des Etats. Durant le forum des ONG, les déléguées du CFDA ont participé au « groupe d'intérêt spécifique sur la torture et les conditions de détention » et se sont impliqués dans le plaidoyer auprès des commissaires de la CADHP pour l'amélioration de la procédure d'examen des communications individuelles devant la CADHP. Ce travail de plaidoyer a rapidement porté ses fruits. En effet, un groupe de travail a été créé au sein de la CADHP pour s'occuper essentiellement des communications individuelles. En outre, dans le cadre de la session de la CADHP, le CFDA a travaillé à la rédaction de deux interventions orales, l'une sur la situation générale des droits de l'Homme en Algérie, une autre sur la liberté d'expression. Le CFDA a particulièrement insisté dans ses interventions sur la nécessité d'interpeller les autorités algériennes sur les projets de loi en cours d'examen et de s'assurer qu'ils respectent les libertés fondamentales et garantissent le changement démocratique. Des parlementaires européens

### Alger début novembre, il en a informé ses associations membres, le CFDA, la LADDH et le SNAPAP, et a organisé une rencontre avec les parlementaires à Bruxelles. Les discussions ont porté sur

à Alger rencontrent Sos Disparus

la situation actuelle en Algérie, les projets de réformes ainsi que les attentes des organisations de la société civile mais aussi et surtout sur les disparitions forcées. Suite à ce plaidoyer, le CFDA et Sos Disparus sont parvenus, pour la première fois, à être invités à la réunion de consultation organisée à Alger par la délégation de la Commission européenne entre la société civile algérienne et les parlementaires européens en visite. Une réunion spéciale a également été mise en place, uniquement avec les familles de disparus, au siège de la délégation de la Commission européenne en Algérie. C'était un événement unique! Nassera Dutour reçoit le prix Oscar Romero pour les droits de l'Homme Invitée par la Chapelle Rothko aux Etats-Unis, Nassera Dutour, membre fondatrice et porte-parole du CFDA a reçu le 13 novembre 2011,

le prix Oscar Romero des droits de l'Homme pour son engagement

et son combat inlassable, depuis la disparition de son fils en 1997, en

faveur de l'établissement de la Vérité et de la Justice sur le sort des

plus de 8000 victimes de disparitions forcées. Lors de la cérémonie

de remise du prix, Nassera Dutour a déclaré que les victimes des an-

nées 90 ne pourront obtenir la création d'une commission d'enquête

indépendante et impartiale tant que l'Algérie ne connaitra pas de

Aussitôt que le REMDH a appris qu'une délégation de députés de

la Commission Maghreb du Parlement européen devait se rendre à

changement démocratique. Nassera Dutour, le CFDA et Sos Disparus ont reçu de nombreux messages de soutien et notamment de Juan E. Méndez, Rapporteur Spécial de l'ONU contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants. Nassera Dutour a ensuite effectué une tournée de plaidoyer à Washington et à New York pour y rencontrer des personnalités de différentes institutions de l'Etat américain afin de mettre en lumière la situation des familles de disparus en Algérie. Le CFDA au Festival Voix de femmes Une délégation du CFDA s'est rendue à Liège à l'occasion de la dixième édition du Festival voix de femmes. Dans le cadre de ce festi-

val qui se déroule tous les deux ans, des rencontres entre femmes proches de disparus sont organisées. Cette année, les proches de disparus se sont retrouvées pour parler du renforcement de leur réseau qui sera officialisé par la création d'une association : Waynoun. Une conférence publique avait été organisée au cours de laquelle la déléguée du CFDA a pu présenter les circonstances des dispari-

### tions forcées, les revendications des familles de disparus relatives à l'établissement de la Vérité et de la Justice. Le CFDA a également

présenté une pièce de théâtre intitulée, la Beauté de l'icône, écrite par Fatima Gallaire et mise en scène par Khadija El Mahdi. L'avant dernier soir du festival, Nassera Dutour est intervenue sur la scène avec les autres femmes proches de disparus. Soutien européen pour les défenseurs des droits de l'Homme algériens Des représentants du CFDA ont participé à deux jours de réunions de travail organisés par le REMDH sur les possibilités de la création d'un groupe de soutien et de réflexion sur le renforcement des capacités de organisation de la société civile algérienne, composé de représentants d'organisations de la société civile algériennes, françaises, espagnoles et italiennes au renforcement des capacités de la société civile en Al-

gérie. Cette réunion s'est clôturée par une rencontre publique. Cette rencontre s'est avérée particulièrement intéressante et a permis de faire se rencontrer des acteurs de la société civile algérienne et des acteurs de la société civile française tels que la Ligue des droits de l'Homme qui est aussi membre du REMDH.

## Une délégation de diplomates américains en visite au bureau de Sos Disparus Le représentant du département d'Etat Jason H. Ulner qui se trouvait en Algérie du 13 au 17 décembre accompagné de la chargée

des affaires politiques au sein de l'ambassade américaine a rendu visite à l'association Sos Disparus et s'est longuement entretenu avec ses membres. Ils ont discuté des problématiques relatives à la politique de réconciliation nationale et de la situation des familles de disparus. Ils ont insisté sur l'absence de recours devant la justice et le harcèlement subi par les familles qui refusent d'entamer la procédure d'indemnisation qui pour rappel est conditionnée par l'octroi d'un jugement de décès de la personne disparue et délivré par un tribunal. A propos du prix Oscar Romero qui a été remis à Nassera Dutour, Monsieur Ulner a confié que ce prix honorait une femme militante qui représente des milliers des femmes qui luttent contre la disparition et pour l'établissement de la vérité et de la justice en Algérie. CFDA I contactez nous I design: datak.be

N° 41 | 10-11-12 2011







**BRÈVES:** 

#### A l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits

Anniversaire de la DUDH

de l'Homme et du citoven, les familles de disparus se sont rassemblées devant la Grande Poste à Alger pour dire non au projet de loi sur les associations et rappeler l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen qui consacre la liberté d'association. Faire vivre la Mémoire des disparus

Des universitaires de Genève ont

initié un projet de recherche sur « les politiques et initiatives mémorielles et pratiques artistiques » (PIMPA) dans les pays ayant connu des violations graves et massives des droits de l'Homme. Nassera Dutour, a été invitée à prendre part à ce projet transdisciplinaire en tant que présidente de la FEMED et porte-parole du CFDA. Elle a ainsi représenté le CFDA lors du colloque « Construire la mémoire des crimes contre l'humanité » organisé dans ce cadre à Genève et a préparé une contribution sur « La problématique de la préservation de la Mémoire dans le cadre des disparitions forcées » qu'elle devra présenter à une classe en master de recherche de la Haute Ecole d'Art et de design (HEAD) de Genève. Elle y expose des initiatives d'ONG et familles de disparus lorsque les Etats refusent d'honorer la mémoire des victimes, tel que c'est le cas en Algérie. Rencontre de la Coalition Internationale contre les dispari-

#### participé à la conférence organisée du 7 au 10 novembre à Genève à l'occasion de la première

Le CFDA en tant que membre du

Comité de pilotage de l'ICAED a

tions forcées (ICAED)

session du Comité des disparitions forcées. Cet organe chargé de contrôler l'application par les états de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, entrée en vigueur en décembre 2010. Durant la Conférence les organisations membres de l'ICAED ont défini les grandes lignes de la mobilisation et du plaidoyer pour la ratification et le respect de la Con-

vention. L'ICAED a également

organisé un évènement parallèle

sur les disparitions forcées et une délégation a participé à une rencontre avec les membres du Comité des disparitions forcées. « Plus de 130 familles de disparus réunies à Alger le 1er novembre » A l'occasion de l'anniversaire du lancement de la révolution pour l'indépendance algérienne qui avait commencé le 1er novembre 1954,

#### des familles de disparues étaient venues à l'appel de Sos Disparus, de différentes régions pour célébrer à leur façon cette journée. Elles étaient plus de 130 personnes à la place du 1er mai revendiquant

toujours la vérité et la justice sur le

sort de leurs enfants.

Partage d'expérience Le Cairo Institute for Human Rights Studies a invité Nassera Dutour, porte-parole du CFDA à intervenir lors d'une conférence sur la justice transitionnelle qui se déroulait au Caire en Egypte du 31 octobre au 1er novembre. Elle y a exposé la situation de l'Algérie, l'impunité des auteurs de violations graves des droits

de l'Homme, l'absence de re-

cours pour les victimes et le déni de Vérité. Elle a aussi traité de

l'importance d'accorder une place

particulière à la situation des dis-

parus au sein d'un processus de

justice transitionnelle.



Marche "Tous contre l'impunité en Algérie" à Paris - 8 octobre 2011 (crédit photos - Hacene Ferhani)

Marche "Tous contre l'impunité en Algérie" à Paris - 8 octobre 2011 (crédit photos - Hacene Ferhani)



disparus à l'occasion du 57ème anniversaire du déclenchement de la

révolution

Nassera Dutour dans l'Emission Maghreb-Orient Express sur TV 5

**REVUE DE PRESSE** 

Monde « Algérie, un équilibre fragile ? », 20 novembre 2011 Revue de presse

Revue de presse du mois de Novembre Revue de presse

**CFDA CONTACTS** 

75010 Paris **T**: 00 33 (0)1 43 44 87 82

**F**: 00 33 (0)1 43 44 87 82

148 rue du Fbg Saint Denis

www.algerie-disparus.org

**M**: cfda@disparus-algerie.org

**VOTRE INSCRIPTION** 

désinscrire de la newsletter

Si vous désirez vous

veuillez cliquer içi

du mois d'Octobre du mois de Décembre